

**Orbach-Miller, Harry**

---

**De :** Clow, Brian  
**Envoyé le :** Samedi le 18 avril 2020 à 12 h 18  
**À :** CPM PR : Executive Team / Équipe exécutive F, CPM  
**Cc :** Ahmad, Cameron; Gagnon, Chantal; Kim, Sabrina  
**Objet :** TR : Exemptions de la FEMA pour le Canada

Voir ci-dessous. Nous savons depuis environ une semaine à l'interne que le Canada est visé par cette exemption, mais l'annonce vient d'être faite sur le site Web de la FEMA. Alex Lawrence l'a souligné à quelques journalistes. Katie Simpson écrira un article à ce sujet.

**De :** Lawrence, Alex <[Alex.Lawrence@dpnno-cvpm.gc.ca](mailto:Alex.Lawrence@dpnno-cvpm.gc.ca)>

**Envoyé le :** samedi le 18 avril 2020 à 12 h 16

**À :** Clow, Brian <[Brian.Clow@pmo-cpm.gc.ca](mailto:Brian.Clow@pmo-cpm.gc.ca)>

**Objet :** Exemptions de la FEMA pour le Canada

La Federal Emergency Management Agency (FEMA) vient de déposer au Federal Register un avis d'exemptions confirmant que **les exportations vers le Canada ne sont pas visées** par le mémorandum présidentiel qui prévoit l'interdiction de certaines exportations d'**EPI** (respirateurs N95, autres masques et gants). Il sera publié officiellement le 21 avril.

J'ai copié-collé la partie importante pour que vous puissiez voir la formulation exacte (le document est long et prévoit neuf exemptions, dont celle qui vise le Canada).

Voici le lien public vers le document complet (en anglais seulement)<https://www.federalregister.gov/documents/2020/04/21/2020-08542/prioritization-and-allocation-of-certain-scarce-or-threatened-health-and-medical-resources-for>

\*\*\*

Établissement des priorités et affectation de certaines ressources médicales et sanitaires rares ou menacées à des fins domestiques; Exemptions  
AGENCE : Federal Emergency Management Agency, DHS.  
MESURE : Avis d'exemptions.

RÉSUMÉ : La Federal Emergency Management Agency (FEMA) annonce des exemptions à un règlement définitif temporaire qu'elle a publié dans le Federal Register le 10 avril 2020.

\*\*\*

Ces exemptions sont les suivantes :

Envois dont la destination finale est le Canada ou le Mexique.

L'Administrateur reconnaît le rôle important que jouent nos voisins les plus proches dans les intérêts de la défense nationale des États-Unis. L'intégration des économies et des

chaînes d'approvisionnement entre les États-Unis, le Mexique et le Canada est solide. De nombreux secteurs essentiels, comme ceux de l'alimentation et l'agriculture, des communications et de l'énergie, de l'automobile et de l'industrie, de la gestion de l'eau et des eaux usées, et de l'application de la loi et des premiers intervenants, ne se limitent pas aux frontières nationales. Les répercussions négatives sur les travailleurs, notamment le manque d'EPI, dans ces secteurs et d'autres secteurs critiques au Canada et au Mexique risquent d'entraîner des interruptions prolongées des chaînes d'approvisionnement correspondantes aux États-Unis et, en retour, perturber l'important commerce transfrontalier avec nos voisins. En outre, les États-Unis entretiennent des liens économiques et diplomatiques étroits avec le Mexique et le Canada, qui subiraient les contrechocs de la restriction des exportations des matières visées par le règlement. Dans l'ordonnance d'attribution, l'administrateur a défini explicitement la réduction des perturbations de la chaîne d'approvisionnement, tant au pays qu'à l'étranger, ainsi que les relations internationales et les considérations d'ordre diplomatique comme étant des éléments fondamentaux de la promotion de la défense nationale.

Ces deux éléments seraient durement touchés par le ralentissement ou l'arrêt des expéditions des matières visées par le règlement vers le Canada et le Mexique. Pour ces raisons, l'administrateur a déterminé que cette exemption était nécessaire et appropriée pour promouvoir la défense nationale.

La FEMA exigera une lettre d'attestation indiquant que les matières expédiées sont destinées à être utilisées au Canada et au Mexique et non à être transbordées par ces deux pays, laquelle lettre sera soumise à la FEMA par l'entremise du SDPF et de son système d'images des documents conservés et sera versée au dossier du SDPF afin de confirmer à la FEMA les fins auxquelles ces matières visées sont expédiées.

Alex Lawrence  
Directeur des communications | Director of Communications  
Cabinet de la vice-première ministre | Office of the Deputy Prime Minister  
[Alex.Lawrence@dpmo-cvpm.gc.ca](mailto:Alex.Lawrence@dpmo-cvpm.gc.ca)

